

FORMATION GRATUITE : Construire en bois local certifié dans la commande publique

Madame, Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les élus,
Chères et chers collègues,

La forêt est une composante essentielle du territoire altiligérien et représente une richesse et une ressource naturelle considérable. Elle joue de multiples rôles, et se trouve à l'interface des 3 piliers du développement durable : social, environnemental et économique. Pour répondre aux différentes attentes de la société et préserver toutes ses fonctions, nous, élus des collectivités territoriales, doivent valoriser au mieux l'espace forestier.

À ce titre, dans le cadre de la transition écologique, l'utilisation de la ressource bois s'avère être une solution vertueuse face aux limites écologiques que présentent des matériaux plus courants tel que le béton. Cependant, force est de constater que la majeure partie du bois utilisé sur notre territoire provient de pays étrangers alors que cette même ressource est abondante sur le territoire.

En tant qu'élu prescripteur, nous avons la possibilité de nous saisir de ce paradoxe pour que la ressource locale soit davantage utilisée dans les constructions publiques. Choisir le bois local certifié apporte des garanties en termes de traçabilité et d'origine des bois, mais permet également d'aider à structurer notre filière forêt-bois, d'assurer des emplois locaux et de maximiser les retombées économiques sur notre territoire.

Aussi, afin de bien maîtriser les processus qui vous permettront d'inscrire le bois local certifié dans la commande publique, je vous convie à notre formation gratuite le :

Mercredi 7 décembre 2022, de 13h00 à 16h00

Accueil dans l'entreprise Racineo Construction

16 Rue Germaine Tillon, ZI Chavanon 2, 43120 Monistrol-sur-Loire

Avec ce courrier, vous trouverez le programme et les informations pratiques de la prochaine formation qui vous est proposée dans votre département.

Je vous prie de croire, chères et chers collègues, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel CLEMENSAT,
Président de l'Association des Communes forestières de Haute-Loire



M. CLEMENSAT

Programme

Module 1 (1h30)

- Comprendre les enjeux forestiers locaux en lien avec la filière forêt-bois
- Maîtriser la démarche d'intégration de bois local certifié dans la commande publique
- Connaître les outils techniques et les aides mobilisables pour des projets intégrant du bois local certifié

Module 2 (1h30)

- Retour d'expérience d' élu et de professionnel sur la certification BTMC® et un projet de bâtiment :
- Visite de l'entreprise Racineo Construction, animée par M. Guillaume GAGNOUD
- Visite du complexe sportif du Mazel de Monistrol-sur-Loire, projet présenté par M. Christian BONNEFOY

Informations et modalités de participation

Organisme de formation : Association des Communes forestières de Haute-Loire



Lieu de la formation : Racineo Construction - 16 Rue Germaine Tillon, ZI Chavanon 2, 43120 Monistrol-sur-Loire

Contact : jeremie.trubert@communesforestieres.org

☞ Contacter Jérémie TRUBERT pour toute question relative à cette formation ou à son accès aux personnes en situation de handicap.

Personnes en situation de handicap :

La formation est ouverte aux personnes en situation de handicap. Pour tout renseignement, contactez notre correspondant handicap :

Florian MALISZEWSKI - florian.maliszewski@communesforestieres.org



Durée : 3h00



Objectif général : Mettre en avant l'emploi du bois local certifié auprès des élus des collectivités locales

Objectifs opérationnels :

1. Acquérir des connaissances de base sur la construction bois
2. Comprendre les enjeux de l'utilisation du bois local certifié
3. Maîtriser la démarche d'intégration de bois local certifié dans la commande publique

Evaluation : La formation fera l'objet d'une évaluation « à chaud » par le stagiaire.

Attestation : Cette formation est sanctionnée par une attestation de formation qui vous sera remise sur demande.

Animateurs : Jérémie TRUBERT (Chargé de mission de l'ADCOFOR de Haute-Loire)

Tous les formateurs ont une expérience dans l'animation de formations en lien avec le sujet de la formation.

Intervenants : Guillaume GAGNOUD (Directeur étude de prix de l'entreprise Racineo) ;
Christian BONNEFOY (Adjoint délégué au suivi des chantiers à la mairie de Monistrol-sur-Loire)

Public visé : Elus et personnels de mairie concernés par la forêt et la construction

Pré-requis : Pas de pré-requis

Règlement intérieur, RGPD : Disponible sur demande et sur [notre site internet](#)

Les communes forestières sont reconnues comme organisme de formation par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion.



Pour s'inscrire :

Via l'adresse électronique (email) : hauteloire@communesforestieres.org



Date limite d'inscription : lundi 5 décembre 2022

Le nombre de places est limité à 20 participants

Les demandes arrivées après cette date seront étudiées au cas par cas.

En cas d'annulation, les personnes inscrites seront informées par mail ou téléphone trois jours avant le début de la formation.